

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MARS 2013
Salle du conseil municipal de la mairie de Villemur sur tarn

Ordre du jour

RESSOURCES HUMAINES

1. Déroulement de carrière

FINANCES

2. Renouvellement de ligne de trésorerie

BUDGET PRINCIPAL

3. Approbation du compte de gestion
4. Approbation du compte administratif
5. Taux de fiscalité 2013
6. TEOM 2013
7. Affectation des résultats
8. Fonds de concours des communes
9. Approbation du budget primitif 2013

BUDGET ANNEXE - TOURISME

10. Approbation du compte de gestion
11. Approbation du compte administratif
12. Approbation du budget primitif 2013

BUDGET ANNEXE – LOCAUX COMMERCIAUX

13. Approbation du compte de gestion
14. Approbation du compte administratif
15. Affectation des résultats
16. Approbation du budget primitif 2013

BUDGET ANNEXE – ZAE Pechnauquié II

17. Décision Modificative
18. Approbation du compte de gestion
19. Approbation du compte administratif
20. Clôture

BUDGET ANNEXE – ZIR Pechnauquié III

21. Approbation du compte de gestion
22. Approbation du compte administratif
23. Approbation budget primitif 2013

Etat de présence

Etaient présents

BESSIERES	M. CANEVESE Lionel Mme CAYUELA Véronique M. FUSTER Aurélio M. RAYSEGUIER Jean-Luc M. SALIERES Jean-Luc
BONDIGOUX	M. LEBRETON Antoine M. ROUX Didier
LA MAGDELAINE SUR TARN	M. DESPEYROUX Roland M. GUALANDRIS Claude Mme NARDUCCI-GAYRAUD Isabelle
LAYRAC SUR TARN	Mme BONNET Jacqueline M. BROUSSE Moïse
LE BORN	Mme LAJANIE Marie-Claire M. RANSON Jean-Michel
MIREPOIX SUR TARN	Mme MANDRA Francine M. OGET Eric
VILLEMATIER	M. CAUJOLLE Jaques M. JILIBERT Jean-Michel
VILLEMUR SUR TARN	M. AMIEL Jean-Claude Mme AUFFRET DE VECCHI Monique Mme BERTO Brigitte Mme BURGALAT Michèle M. BOUDET Jean-Claude M. CHANTRIAUX Jean-Pierre Mme HERON Catherine M. REGIS Daniel Mme TERRANCLE Ingrid Mme WOLFF Maryse

Etaient représentés

Mme ESCAFFIT Marjorie donne pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel

Membres en exercice : 29

Membres absents : 0

Membres présents : 28

Pouvoirs : 1

Le quorum est atteint, le Conseil peut délibérer.

Mme AUFFRET DE VECCHI est élue secrétaire de la séance.

RESSOURCES HUMAINES

1. Déroulement de carrière

- Déroulement de carrière et création de poste

M. Le Président informe que dans le cadre des avancements normaux de carrière il y a lieu d'apporter des modifications au tableau des effectifs. D'autre part, suite à l'appel à candidature concernant le poste de responsable d'urbanisme, et malgré une large diffusion, aucun titulaire n'a pu être retenu. Il est donc proposé de créer un poste de non titulaire.

VU la délibération en date du 25 août 2008, la possibilité d'avancement de grade dans la collectivité est fixée à 100%,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Suite à cet exposé, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **DE MODIFIER** le tableau des effectifs comme suit,

Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Grade	Durée hebdomadaire	Ouvertures au 1/04/2013	Fermetures au 1/04/2013
Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	TC		1
Technique	C	Adjoints techniques Territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	2	
Technique	C	Adjoints techniques Territoriaux	Adjoint technique de 1ère classe	TC		1
Technique	C	Adjoints techniques Territoriaux	Adjoint technique de 2ème classe	TC		1

→ **DE CREER** 1 (un) poste non-titulaire, sur le cadre d'emploi de Rédacteur, IM 400, pour une durée de 24 mois,

→ **D'INSCRIRE** les sommes nécessaires au budget,

→ **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes pièces s'y rapportant.

FINANCES

- Ligne de trésorerie

Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Conseil Communautaire de procéder à la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 aux conditions suivantes :

- Montant du plafond : 500 000 € maximum (capital et intérêts)
- Durée : 12 mois
- Mode de gestion : Tirage effectué sur simple demande par fax de la Collectivité, par virement sur RIB BDF (non facturé)
- Préavis de tirage : 2 jours ouvrés.

MOBILISATION

- Enveloppe mobilisable par tirages successifs / Aucun montant minimal de tirage
- Enveloppe remboursable à tout moment
- Taux d'intérêt :

Index	Marge fixe
EURIBOR 1 mois moyenné	1.70 %

INTERETS

- Les intérêts décomptés – nombre de jours exact / 365 jours - constitueront un tirage sur l'ouverture de crédit court terme
- Les intérêts seront calculés de la manière suivante :
 - Pour le versement des fonds : date d'émission du virement.
 - Pour le remboursement : date effective d'encaissement du virement du TP dans les livres du Crédit Agricole
- Décompte et paiement : mensuel

COMMISSION & FRAIS

- Commission de non utilisation : néant
- Commission de mouvement débit : néant
- Commission d'engagement : néant
- Frais de dossier : 0.10 % du plafond

M. Boudet demande si la ligne de trésorerie précédente a été utilisée. Il est indiqué qu'elle n'a pas été mobilisée mais qu'il est important de disposer de cet outil en cas de besoin ponctuel, en attendant le versement des subventions, en particulier sur les travaux de voirie. M. Boudet rappelle que les fonds de concours tels qu'ils seront proposés au Conseil permettront également à la communauté de disposer d'une trésorerie plus importante que les autres années. Mme Terrancle demande si le montant de la ligne de trésorerie est en adéquation avec les besoins. M. Raysseguier rappelle que les intérêts ne courent que sur la partie mobilisée et qu'il convient donc d'être prudent. Ce montant est conforme aux besoins éventuels.

M. le Président précise qu'aucun emprunt à long terme ne sera mobilisé cette année.

Suite à cet exposé, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le projet,

- **D'AUTORISER** le Président à ouvrir la ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents y afférent,
- **S'ENGAGE** à créer les ressources nécessaires au remboursement de ces financements.

BUDGET PRINCIPAL

3. Approbation du compte de gestion 2012, budget principal

– Compte de Gestion 2012, Budget Principal.

Monsieur le Président indique que le compte de gestion 2012 du budget principal dressé par le comptable public est en tout point conforme avec le compte administratif.

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier de la Communauté, en tout point conforme au compte administratif,

Le Conseil Communautaire suite à cet exposé, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2012.

4. Approbation du compte administratif 2012, budget principal

– Compte administratif 2012, Budget Principal.

Le compte administratif est présenté par chapitre. Il est précisé que les résultats de fonctionnement sont exceptionnels tels que cela a déjà été énoncé dans le Débat d'Orientation Budgétaire.

CA 2012 - Dépenses Fonctionnement

Chapitre 011	Charges à caractères général	388 024 €
Chapitre 012	Charges de personnel	1 082 901 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	- €
Chapitre 065	Autres charges de gestion	866 039 €
Chapitre 66	Charges financières	144 716 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	- €
Chapitre 023	Virement en investissement	- €
Chapitre 042	Amortissements	107 835 €
TOTAUX		2 589 515 €

CA 2012 - Recettes Fonctionnement

Chapitre 013	Atténuation de charges	40 249 €
Chapitre 70	Produits des services	64 945 €
Chapitre 73	Impôt et taxes	3 028 041 €
Chapitre 74	Dotations, subventions	375 882 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion	10 785 €
Chapitre 76	Produits financiers	14 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	5 677 €
Chapitre 042	Opération d'ordres entre sections	16 602 €
TOTAUX		3 542 195 €
Excédent cumulé de clôture :		1 257 553 €

CA 2012 - Dépenses Investissement

Chapitre 001	Déficit reporté	487 720 €
Chapitre 16	Emprunts en euros	340 980 €
Chapitre 040	Opération d'ordre entre section	16 603 €
Chapitre 041	Opération patrimoniales	10 816 586 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	20 380 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	56 642 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	- €
Chapitre 4581	Opérations pour le compte de tiers	1 079 914 €
TOTAL avec déficit reporté		12 818 825 €

CA 2012 - Recettes Investissement

Chapitre 10	Dotations et réserves	665 662 €
Chapitre 040	Opération d'ordre entre section	107 835 €
Chapitre 041	Opération patrimoniales	10 816 586 €
Chapitre 13	Subventions	310 423 €
Chapitre 16	Emprunts	337 064 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	36 414 €
TOTAL		12 273 984 €
Déficit cumulé de clôture		544 841 €

Vu la délibération 2013-03-003, prise ce jour et approuvant le compte de gestion 2012,

Le Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Gualandris, Monsieur le Président s'étant retiré, décide à l'unanimité,

→ **D'APPROUVER** le compte administratif 2012.

5. Taux de fiscalité 2013

- Taux de fiscalité 2013

Monsieur le Président indique que les bases prévisionnelles communiquées induisent un produit de 1 782 720 €. Comme évoqué dans le Débat d'Orientation Budgétaire, le produit attendu est inférieur à celui de 2012 en raison de rôles complémentaire l'année dernière.

Le Président propose de maintenir en 2013 les taux de fiscalité sur la base de ceux votés en 2012, à savoir :

	Taux d'imposition
Taxe d'Habitation	5.53 %
Taxe Foncière sur bâti	5.64 %
Taxe Foncière sur non bâti	27.56 %
Cotisation Foncière des Entreprises	6.79 %
Fiscalité Professionnelles de Zone	27.58 %

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **DE MAINTENIR** les taux de fiscalité inchangé en 2013.

6. TEOM 2013

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2013

Le Président propose donc de maintenir en 2013 le taux voté en 2012, à savoir 14.90 %. Il précise qu'un tableau récapitulatif des dépenses et recettes lié au pôle déchet a été communiqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire et est à nouveau joint avec le document préparatoire. Les dépenses et recettes de ce pôle sont équilibrées.

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **DE MAINTENIR** le taux de TEOM à 14,90% en 2013.

7. Affectation des résultats

- Budget principal, affectation du résultat de fonctionnement 2012

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

A – Résultat de l'exercice	952 678.30 €
B – Résultats antérieurs reportés	304 875.45 €
C – Résultat à affecter	1 257 553.75 €
D – Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 544 840.42 €
E – Solde des restes à réaliser d'investissement	417 392.25 €
F – Besoin de financement (F = D + E)	127 448.17 €
G – Affectation en réserves	803 775.00 €
H – Report en fonctionnement	453 778.75 €

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'AFFECTER** l'excédent de fonctionnement comme proposé supra.

8. Fonds de concours des communes

- Fonds de concours des communes

Monsieur le Président rappelle que les fonds de concours des communes serviront à financer les travaux de voirie. Ils ne peuvent être supérieur à 50% des sommes reliquataires à charge de la communauté. Concernant l'année 2012, le principe avait été débattu en bureau et commission finances sans que la délibération les instituant soient prises. Les maires ont proposé de les entériner :

Les fonds de concours pour 2012 seront les suivants. L'appel de fonds effectif se fera à l'issue des travaux :

Bessières	226 800 €
Bondigoux	1 620 €
Layrac	0 €
Le Born	159 €
La Magdelaine	7800 €
Mirepoix	3 000 €
Villematier	0 €
Villemur	150 700 €

Concernant les travaux de voirie 2013/2015, les fonds de concours seront fixés à 40 % du montant résiduel (après déduction des subventions et du FCTVA).

Il est proposé qu'une avance d'au moins 50 % de ces fonds soit effectuée au démarrage des travaux. Le solde fera l'objet d'une nouvelle délibération, précisant les sommes définitives liquidées et donc le reliquat du fonds de concours à verser par les communes.

Monsieur Raysséguier rappelle que la politique des subventions du Conseil Général va être modifiée et que les subventions porteront sur la période 2013-2015 et non plus 2013-2014. Monsieur Roux s'interroge sur la prorogation des reliquats antérieurs. M. le Président indique que les subventions diverses vont se raréfier. A titre d'exemple, suite au changement de doctrine du Conseil Général les demandes au titre de la dotation équipement auprès de l'Etat ont progressé de 30% alors que l'enveloppe est à la baisse. M. Raysséguier rappelle que les taux de subventions du Conseil Général sont également à la baisse. M. le Président conclut en indiquant qu'il s'agit pour chaque collectivité d'être le plus performant possible en matière de dépense publique.

Pour les programmes de voirie 2013-2015, les fonds de concours seront les suivants :

Bessières	77 041 €
Bondigoux	10 542 €
Layrac	13 078 €
Le Born	7 324 €
La Magdelaine	17 343 €
Mirepoix	12 194 €
Villematier	24 046 €
Villemur	123 565 €

VU la réunion du Bureau et de la Commission Finances, en date du 4 mars 2013,

VU la décision de mettre en place des fonds de concours communaux pour les dépenses de voirie,

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les fonds de concours 2012 et 2013 selon la répartition présentée supra,
- **D'INSCRIRE** au budget primitif ces sommes en recettes d'investissement,
- **DE NOTIFIER** à chaque commune cette délibération pour inscription dans leurs budgets,
- **D'APPROUVER** le versement d'au minimum 50% des fonds de concours au moment du démarrage des travaux,
- **DE DIRE** que le solde définitif sera fixé en fonction des travaux réellement faits.

9. Approbation du budget primitif 2013

- Budget principal, budget primitif 2013

Monsieur le Président propose au Conseil de voter le budget au chapitre en fonctionnement et par opération et chapitre en investissement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il rappelle que toutes les évolutions ont été examinées lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Pour la section de fonctionnement :

Fonctionnement - Dépense	4 373 140,00 €
011 - Charges à caractères général	1 137 049,00 €
012 - Charges de personnel	1 166 295,00 €
014 - Atténuations de produits	20 000,00 €
065 - Autres charges de gestion	1 077 000,00 €
66 - Charges financières	286 149,00 €
022 - Dépenses imprévues	133 503,00 €
023 - Virement en investissement	453 778,00 €
042 - Amortissements	99 366,00 €

Fonctionnement - Recette	4 373 140,00 €
013 - Atténuation de charges	30 000,00 €
70 - Produits des services	42 000,00 €
73 - Impôt et taxes	3 398 330,00 €
74 - Dotations, subventions	423 732,00 €
75 - Autres produits de gestion	10 000,00 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	- €
042 - Opération d'ordres entre sections	15 300,00 €
Excédent reporté	453 778,00 €

Le Conseil, à l'unanimité,

Approuve chaque chapitre de la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

Concernant les subventions aux associations, elles seront réparties comme suit :

Pays Tolosan	30 000 €
Espace Entreprise	52 000 €
Trait d'Union	5 000 €

Tarn Eau Vivante	500 €
Los Groulos	500 €
TOTAL	88 000 €

Le Conseil, à l'unanimité, moins une abstention concernant l'association Espace Entreprise,

Approuve chaque subvention aux associations,
Dit qu'elles sont inscrites à l'article 6554 du budget primitif.

Monsieur le Président présente ensuite la section d'investissement opération par opération :

OPERATION - Non affectée

Investissement - Dépense	903 140,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	544 840,42 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 300,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	342 999,58 €
Investissement - Recette	903 140,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 365,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	803 775,00 €

OPERATION - Voirie et Espaces Verts

Investissement - Dépense	3 355 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	135 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	3 220 000,00 €
Investissement - Recette	3 355 000,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	94 868,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	519 421,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	2 142 711,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	598 000,00 €

OPERATION - Environnement

Investissement - Dépense	419 205,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	50 714,00 €
21 - Immobilisations corporelles	368 491,00 €
Investissement - Recette	419 205,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	236 753,00 €

024 - Produits de cessions	143 500,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	26 193,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	12 759,00 €

OPERATION - Relais Assistants Maternels

Investissement - Dépense	101 200,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	15 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	86 200,00 €
Investissement - Recette	101 200,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	42 987,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	13 346,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	44 867,00 €

OPERATION - Matériel

Investissement - Dépense	123 514,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	21 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	102 514,00 €
Investissement - Recette	123 514,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	79 170,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	19 122,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	25 222,00 €

Le Conseil, à l'unanimité

Approuve une à une chaque opération.

Investissement - Dépense	4 902 060,20 €
001 - Déficit reporté	544 840,00 €
13 - Subvention non transférable	15 000,00 €
16 - Emprunts en euros	343 000,40 €
040 - Opération d'ordre entre section	15 300,40 €
20 - Immobilisations incorporelles	71 713,00 €
21 - Immobilisations corporelles	692 205,40 €
23 - Immobilisations en cours	3 220 000,00 €

Investissement - Recette	4 902 059,17 €
021 - Virement de la section fonctionnement	456 329,00 €
024 - Produits de ventes	143 500,00 €
10 - Dotations et réserves	1 379 305,60 €
040 - Opération d'ordre entre section	99 365,00 €
13 - Subventions	2 225 560,00 €
13 - Emprunts	598 000,00 €

Le Conseil, à l'unanimité

Approuve chaque chapitre d'investissement,

Monsieur le Président indique donc que le budget primitif 2013 a été adopté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE - TOURISME

10. Approbation du compte de gestion

- Compte de Gestion 2012, Budget Annexe Tourisme.

Monsieur le Président indique que le compte de gestion 2012 du budget annexe tourisme dressé par le comptable public est en tout point conforme avec le compte administratif.

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier de la Communauté, en tout point conforme au compte administratif,

Le Conseil Communautaire suite à cet exposé, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte de gestion 2012.

11. Approbation du compte administratif

- Compte administratif 2012, budget annexe tourisme

Il est rappelé que ce budget est financé quasiment dans son intégralité par le budget principal. Les détails ont été communiqués dans le Débat d'Orientation Budgétaire et dans le document préparatoire.

CA 2012 - Dépenses Fonctionnement

Chapitre 011	Charges à caractères général	42 843 €
Chapitre 012	Charges de personnel	- €
Chapitre 065	Autres charges de gestion	42 664 €
TOTAUX		85 507 €

CA 2012 - Recettes Fonctionnement

Chapitre 74	Dotations, subventions	85 507 €
TOTAUX		85 507 €

Vu la délibération 2013-03-010, prise ce jour et approuvant le compte de gestion 2012,

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M. Gualandris, Monsieur le Président ayant quitté la salle, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte administratif 2012 comme suit :

12. Approbation du budget primitif 2013

- Budget primitif 2013 – Budget Annexe Tourisme

Monsieur le Président propose au Conseil de voter ce budget au chapitre .Le conseil accepte à l'unanimité.

M. Boudet demande si la participation au marché de Noël est intégré dans le budget. M. le Président répond par l'affirmative.

Le Budget Primitif 2013 est présenté comme suit :

Fonctionnement - Dépense	77 350,00 €
011 - Charges à caractères général	37 350,00 €
012 - Charges de personnel	- €
065 - Autres charges de gestion	40 000,00 €
Fonctionnement - Recette	77 350,00 €
74 - Dotations, subventions	77 350,00 €

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2013 pour le budget annexe du tourisme, tel que présenté, par chapitre.

BUDGET ANNEXE – LOCAUX COMMERCIAUX

13. Approbation du compte de gestion

– Compte de Gestion 2012, Budget Annexe Locaux Commerciaux.

Monsieur le Président indique que le compte de gestion 2012 du budget annexe « locaux commerciaux » dressé par le comptable public est en tout point conforme avec le compte administratif.

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier de la Communauté, en tout point conforme au compte administratif,

Le Conseil Communautaire suite à cet exposé, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte de gestion 2012.

14. Approbation du compte administratif

– Compte administratif 2012 – Budget Annexe locaux commerciaux

Monsieur le Président rappelle que la dernière vente concernant ces locaux a été effectuée en fin d'année 2012.

Le compte administratif se présente comme suit :

CA 2012 - Dépenses Fonctionnement

Chapitre 011	Charges à caractères général	1 889 €
Chapitre 66	Charges financières	4 567 €
TOTAUX		6 456 €

CA 2012 - Recettes Fonctionnement

Chapitre 001	Excédent reporté	1 067 €
--------------	------------------	---------

Chapitre 75	Autres produits de gestion	12 258 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	159 585 €
TOTAUX		172 910 €

SOLDE CLOTURE CUMULE **166 454 €**

CA 2012 - Dépenses Investissement

Chapitre 001	Déficit reporté	35 398 €
Chapitre 13	Subventions	25 830 €
Chapitre 16	Emprunts en euros	18 366 €
TOTAL avec déficit reporté		86 253 €

CA 2012 - Recettes Investissement

Chapitre 10	Dotations et réserves	28 741 €
Chapitre 13	Subventions	10 956 €
TOTAL		39 697 €

SOLDE CLOTURE CUMULE **46 556 €**

Vu la délibération 2013-03-013, prise ce jour et approuvant le compte de gestion 2012 du budget annexe des locaux commerciaux,

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Gualandris, M. le Président s'étant retiré de la salle, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte administratif 2012 du budget annexe des locaux commerciaux.

15. Affectation des résultats

- Affectation des résultats budget annexe locaux commerciaux

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget annexe des locaux commerciaux comme suit :

A – Résultat de l'exercice	165 398.98 €
B – Résultats antérieurs reportés	1 066.51 €

C – Résultat à affecter	166 454.49 €
D – Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 46 556.63 €
E – Solde des restes à réaliser d'investissement	0 €
F – Besoin de financement (F = D + E)	46 556.63 €
G – Affectation en réserves R1068	149 191.00 €
H – Report en exploitation R 002	17 263.49 €

Il précise qu'il s'agit de préparer les opérations de clôture de ce budget par le remboursement de l'emprunt.

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'AFFECTER** l'excédent de fonctionnement comme proposé.

16. Approbation du budget primitif

- Budget Primitif 2013 budget annexe locaux commerciaux

Monsieur le Président indique que ce budget sera clôturé en 2013, une fois l'emprunt remboursé. Le solde positif de l'opération sera reversé alors sur le budget principal.

Investissement - Dépense	149 191,00 €
001 - Déficit reporté	46 556,00 €
16 - Emprunts en euros	102 635,00 €
Investissement - Recette	149 191,00 €
10 - Dotations et réserves	149 191,00 €
Fonctionnement - Dépense	17 264,00 €
66 - Charges financières	2 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	15 264,00 €
Fonctionnement - Recette	17 264,00 €
001 - Excédent reporté	17 264,00 €

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2013 du budget annexe des locaux commerciaux, tel que présenté, par chapitre.

BUDGET ANNEXE – ZAE Pechnauquié II

17. Décision Modificative

– Décision modificative budget annexe ZAE Pechnauquié II

M. Le Président informe l'assemblée que, dans le cadre des opérations de clôture, il est nécessaire de liquider les stocks, y compris, ceux constitués en 2012. Pour cela, une décision modificative est nécessaire.

Dépenses d'exploitation

Chapitre 042 - Transfert entre sections
Article 71355 - Variation des stocks : + 1 000 €

Recettes d'exploitation

Chapitre 042 - Transfert entre sections
Article 71355 - Variation des stocks : + 1 000 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 042 - Transfert entre sections
Article 3555 - Stocks : + 1 000 €

Recettes d'investissement

Chapitre 042 - Transfert entre sections
Article 3555 - Stocks : + 1 000 €

Ces opérations sont neutres d'un point de vue financier et sont incluses dans le compte administratif 2012 du budget annexe ZAE Pechnauquié II.

Suite à cet exposé, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'EFFECTUER** cette Décision Modificative.

18. Approbation du compte de gestion

– Compte de Gestion 2012, Budget Annexe ZAE Pechnauquié II.

Monsieur le Président indique que le compte de gestion 2012 du budget annexe ZAE Pechnauquié II dressé par le comptable public est en tout point conforme avec le compte administratif.

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier de la Communauté, en tout point conforme au compte administratif,

Le Conseil Communautaire suite à cet exposé, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte de gestion 2012.

19. Approbation du compte administratif

- Compte administratif 2012, budget annexe ZAE Pechnauquié II

Monsieur le Président indique qu'il s'agit du dernier compte administratif concernant ce budget annexe. En effet, ce budget sera clôturé puisque l'intégralité des terrains sont vendus.

CA 2012 - Dépenses Fonctionnement

Chapitre 011	Charges à caractères général	890 €
Chapitre 042	Transfert entre sections	245 031 €
TOTAUX		254 921 €

CA 2012 - Recettes Fonctionnement

Chapitre 042	Transfert entre sections	890 €
Chapitre 70	Produits des services et ventes	722 475 €
TOTAUX		723 365 €

DEFICIT REPORTE ANTERIEUR A 2012 17 440 €

SOLDE APRES EXERCICE 2012 451 004 €

CA 2012 - Dépenses Investissement

Chapitre 001	Déficit reporté	253 141 €
Chapitre 040	Transfert entre sections	890 €
Chapitre 3555	Stocks terrains	890 €
TOTAL avec déficit reporté		254 031 €

CA 2012 - Recettes Investissement

Chapitre 16	Emprunts	- €
Chapitre 040	Transfert entre sections	254 031 €
TOTAL		254 031 €

SOLDE APRES EXERCICE 2012 - €

SOLDE GENERAL FINAL DE L'OPERATION 451 004 €

Vu la délibération 2013-03-018, prise ce jour et approuvant le compte de gestion 2012 du budget annexe des locaux commerciaux,

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Gualandris, Monsieur le Président ayant quitté la salle, décide :

→ **D'APPROUVER** le compte administratif 2012 du budget annexe de la ZAE Pechnaugué II,

20. Clôture

– Clôture budget annexe ZAE Pechnaugué II

Monsieur le Président propose de clôturer ce budget annexe puisque l'intégralité des terrains sont vendus.

Le solde final de l'opération (451 004 euros) sera reversé sur le Budget Principal de la Communauté. Monsieur Raysséguier félicite M. le Président pour cette opération largement positive tant sur le plan développement économique que financier pour la communauté.

VU la délibération 2013-03-18, portant approbation du compte de gestion du Budget Annexe ZAE Pechnaugué II,

VU la délibération 2013-03-19, portant approbation du compte administratif du Budget Annexe ZAE Pechnaugué II,

CONSIDERANT que les opérations de 2012 clôturent l'ensemble des dépenses et recettes de cette opération,

le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **DE CLOTURER** le Budget Annexe Pechnaugué Annexe ZAE Pechnaugué II, siret 243 100 773 000 23
→ **D'AFFECTER** le solde sur le Budget Principal.

BUDGET ANNEXE – ZIR Pechnaugué III

21. Approbation du compte de gestion

– Compte de Gestion 2012, Budget Annexe ZIR Pechnaugué III.

Monsieur le Président indique que le compte de gestion 2012 du budget annexe ZIR Pechnaugué III dressé par le comptable public est en tout point conforme avec le compte administratif.

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier de la Communauté, en tout point conforme au compte administratif,

Le Conseil Communautaire suite à cet exposé, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte de gestion 2012.

22. Approbation du compte administratif

Compte administratif 2012, budget annexe ZIR Pechnaué III

Il s'agit du compte administratif de la zone d'activité Pechnaué III dont la commercialisation vient de débuter en 2013.

CA 2012 - Dépenses Fonctionnement

Chapitre 011	Charges à caractères général	2 613 409 €
Chapitre 66	Charges financières	9 298 €
	Pour mémoire, déficit reporté	410 788 €
TOTAUX		3 033 495 €

CA 2012 - Recettes Fonctionnement

Chapitre 042	Transfert entre sections	3 160 682 €
Chapitre 70	Produits des services et ventes	
Chapitre 77	Produits exceptionnels	61 987 €
TOTAUX		3 222 669 €

SOLDE APRES EXERCICE 2012 **189 174 €**

CA 2012 - Dépenses Investissement

Chapitre 040	Transfert entre sections	3 160 682 €
TOTAL avec déficit reporté		3 160 682 €

CA 2012 - Recettes Investissement

	Pour mémoire, excédent reporté	399 900 €
TOTAL		399 900 €

VU la délibération 2013-03-021, prise ce jour et approuvant le compte de gestion 2012 du budget annexe de la ZIR de Pechnaué III,

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Gualandris, Monsieur le Président ayant quitté la salle, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le compte administratif 2012, du budget annexe de la ZIR Pechnaué III.

23. Approbation du budget primitif

- Budget primitif 2013 - Budget Annexe ZIR Pechnaué III

Le Budget Primitif 2013 est présenté comme suit :

Investissement - Dépense	2 662 912,00 €
011 - Charges à caractère général	1 028 738,00 €
22 - Dépenses imprévues	189 174,00 €
042 - Transfert entre sections	1 400 000,00 €
66 - Charges financières	45 000,00 €
Investissement - Recette	2 662 912,00 €
042 - Transfert entre sections	1 028 738,00 €
70 - Produits des services et ventes	1 445 000,00 €
Pour mémoire, excédent reporté	189 174,00 €
Fonctionnement - Dépense	3 839 520,00 €
001 - Déficit d'investissement	2 760 782,00 €
16 - Emprunts	50 000,00 €
040 - Transfert entre sections	1 028 738,00 €
Fonctionnement - Recette	3 839 520,00 €
040 - Transfert entre sections	1 400 000,00 €
16 - Emprunts	2 439 520,00 €

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

→ **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2013 pour le budget annexe de la ZIR Pechnaué III, tel que présenté, par chapitre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Président
Eric OGET

